



Déclaration de la CGT au CSE du réseau France 3 15 mai 2024



ICI : un horizon robotique et sans âme qui vive

Voici l'heure de vérité

C'est désormais officiel, le gouvernement a décidé de créer au 1^{er} janvier prochain une holding de l'audiovisuel public, chargée de mener à bien, dès le 1^{er} janvier suivant la fusion-absorption des 4 entreprises de l'audiovisuel public : FTV, Radio-France, France Médias Monde et l'INA. C'est considérable et le calendrier est effréné.

La proposition de loi a commencé hier son examen à l'Assemblée nationale, en commission des affaires culturelles et de l'éducation et, on l'a bien compris, les enjeux sont avant tout de multiplier les mutualisations et synergies entre Radio France et France Télévisions, les deux principaux groupes du secteur.

Les gains de productivité, les pouvoirs publics comme les dirigeants de notre entreprise n'ont que ça en tête. Pour le réseau régional, c'est d'ailleurs la seule ligne d'horizon.

Contrairement à ce qu'affirme la direction du Réseau France 3 avec la malhonnêteté la plus éhontée, elle a une idée très précise de ce qui va se passer.

Il suffit, pour connaître ses intentions, de lire le projet de contrat d'objectifs et de moyens négocié par FTV avec l'État, c'est écrit noir sur blanc :

L'entreprise entend « amplifier les efforts de gestion » qui ont déjà considérablement dégradé les conditions de travail à tous les niveaux depuis la création de l'entreprise unique France Télévisions.

Les ressources du Réseau vont baisser dans les années à venir, on peut lire notamment que « l'automatisation sera recherchée », qu'il « s'agira notamment de déployer de nouveaux outils automatisés (régies IP, Overdrive...). »

France Télévisions et l'État ont d'ailleurs prévu un calendrier très précis pour mener à bien ce travail de sape des travailleurs à marche forcée. On y apprend ainsi que, dès le mois prochain, « deux à quatre territoires pilotes » comprenant une antenne FTV et une antenne Radio France vont être choisis, avec la nomination de « préfigurateurs » qui seront chargés de proposer d'ici la fin de l'année « un projet d'intégration le plus poussé possible ». Cela comprendra la gouvernance locale, l'organisation des équipes, les synergies dans le domaine des fonctions support, ainsi qu'un projet éditorial et un schéma de rapprochement immobilier. On se dirige donc vers une nouvelle réforme du découpage et de la gouvernance des régions

Cette nouvelle organisation locale doit être en place au 1^{er} janvier prochain. S'en suivra la nomination de directeurs uniques locaux et d'un directeur national unique dès le 1^{er} semestre 2025.

Au chapitre des gains de productivité, la direction doit présenter dès le mois prochain sa stratégie d'investissements technologiques avec les gains de productivité attendus. On peut lire notamment que la 1^{ère} régie IP est attendue l'année prochaine, ainsi que la 1^{ère} régie Overdrive. Visiblement, le travail des opérationnels lors de l'expérimentation de Strasbourg n'aura servi à rien, la direction s'assoit purement et simplement dessus et fonce dans le tas, coûte que coûte.

L'accélération est donc délibérée, vertigineuse et d'autant plus inquiétante qu'on connaît l'incapacité de cette entreprise à déployer le moindre projet sans abimer les gens et dégrader les conditions de travail.

Des jours sombres se préparent, il va falloir lutter, la CGT ne laissera pas nos dirigeants maltraiter impunément les salariés.

Paris, le 15 mai 2024